



Programme de FORMATION

« SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL »

Formation initiale

Objectifs de formation

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victimes. Contribuer à la prévention des risques professionnels et être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. Ceci dans le respect de l'organisation et procédures spécifiques de l'entreprise.

Durée

Chaque session de formation se déroule sur une durée de :

- ✓ 14 heures soit 2 jours au total
- ✓ Horaires : 9h-12h30 / 13h-16h30

Lieu de formation

Sur site (Inter) : Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault, chemin de Carabotte 34150 Gignac
En entreprise ou en structure (Intra)

Public visé

Tout public, tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
Etablissement accessible aux personnes en situation de handicap.

Pré-requis / Nombre de stagiaire

Aucun pré-requis nécessaire
Minimum 4 stagiaires / Maximum 10 stagiaires

Informations complémentaires

Durée de validité du certificat : 2 ans

Tous les 24 mois maximums, le SST doit suivre une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée minimale d'une journée (7 heures) en présentiel, lui permettant d'inscrire dans la durée ses compétences relatives à la prévention et au secours. À cette occasion, des évaluations certificatives sont à nouveau réalisées.

Le Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault propose la formation « Maintien et Actualisation des Compétences » en Inter et Intra.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

✓ Moyens pédagogiques

Alternance de face à face pédagogiques et de mises en situations pratiques. Prises de notes et échanges de supports de formation. Les contenus peuvent être adaptés aux besoins et demandes particulières des apprenants dans le respect des objectifs de formation.

✓ Moyens techniques

Salles de classe, ordinateurs, vidéos projecteurs. Matériel de pratique.

✓ Moyens d'encadrements

Mme SANDONATO / Mme ROUX, formatrices SST - Titulaire du certificat de formateur à jour certifié par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS. Nos formatrices sont rattachées à notre organisme de formation habilité par ce même réseau.

M. PLOUY, directeur d'établissement et référent handicap

Mme BERNARD / Mme BALLESTER, responsables Formation Continue

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

La formation se déroule durant 14h de la manière suivante :

✓ Suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et des formateurs par demi-journées.

✓ Appréciation des résultats

Exposé participatif et questionnement, Exposé directif, Méthode heuristique, Méthode applicative et mise en situation, Brainstorming, Démonstration pratique en temps réel et démonstration commentée et justifiée de la conduite à tenir.

Chaque situation théorique est illustrée par des exercices pratiques. Les simulations d'accident utilisent des scénarios probables et spécifiques en relation avec le poste de travail des apprenants. Le formateur évalue les apprenants tout au long de la formation lors des exercices pratiques et des apprentissages gestuels, puis à la fin de la formation par des simulations d'accidents du travail (cas concrets). L'apprenant est acteur dynamique de son apprentissage.

La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant la formation permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Programme de formation

Formation initiale SST

- LE CADRE JURIDIQUE

Les textes réglementaires

L'intervention du SST dans et hors de l'entreprise

- LE RÔLE DU SST

Notions de danger, situations dangereuse, dommage, risque, AT, MP

Analyse des AT et MP de l'entreprise et du secteur professionnel

Agir en tant qu'auxiliaire de prévention

Lycée Privé Agricole de la Vallée de l'Hérault

Chemin de Carabotte 34150 GIGNAC

Tél. : 04-67-57-02-10 – Email : formationcontinue@lyceeagricole-gignac.fr

SIRET 315 698 514 00017 – APE 804D – N° d'activité 91340104934



- LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Identifier les dangers - Repérer les personnes exposées

Compréhension des dommages

Supprimer ou faire supprimer un danger dans une situation de travail

Proposer des actions de prévention

- REMONTEE D'INFORMATION

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

Le message d'information pour les demandes d'actions de prévention

- LA PROTECTION

Alerte au population SAIP – SNA – FR Alert

Phase d'analyse

Phase d'action de protection

- L'EXAMEN

Les fonctions vitales

Déceler une urgence vitale

Associer une urgence vitale à un résultat à atteindre

La victime est sur le ventre

- L'ALERTE

Identifier qui alerter

Les moyens d'alerte

Le message d'alerte

Faire faire l'alerte

- SECOURIR UNE/DES VICTIME(S)

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime se plaint d'un malaise

La victime se plaint de brûlures

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime présente une plaie grave

La victime ne répond pas et respire

La victime ne répond pas et ne respire pas

- ÉPREUVES CERTIFICATIVES

Mise en place du scénario

Réalisation de l'apprenant

Questions sur la prévention